



Point de situation

Une publicité de Lyon Métropole Habitat Gestionnaire de la résidence « Vill'Age » dit le Quatuor été glissée dans certaines boîtes aux lettres de Champagne.

Cette publicité présente la situation géographique et les avantages de celle-ci mais à aucun moment il n'est fait référence à une résidence pour les seniors et encore moins sur les conditions de ressources basées sur le logement social pour avoir accès à ces logements

Une étude de la Métropole Grand Lyon sur le contrat territorial de Champagne pour la période 2017/2020 indique que le revenu médian disponible en 2014 s'élève à 24 033 € par unité de consommation, supérieur à la moyenne du Grand Lyon et la tranche du 1er décile à 12 537€.

On dénombrait en 2014, 28,3 % de personnes de 60 ans et plus soit une part supérieure à la moyenne de la Métropole (20,3%).

On peut se poser la question : combien de Champenois auront accès à ces logements sociaux ?

Ces quelques chiffres montrent que le projet initial de résidence senior correspondait aux attentes des champenois.

Un nouveau PLUH est en cours d'élaboration et après le vote de l'ensemble des communes de la métropole devrait s'appliquer en 2019.

Pour notre commune, la densification maximum de l'avenue Lanessan est annoncée pour préserver d'autres secteurs. Mais où construire au regard de l'habitat actuel ?

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Liste Trait d'Union
Florence MARTIN
Catherine MORAND
Didier FABRE
Guy GAMONET
Roger OLIVERO